

CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONTRAT

DAVANTIS TECHNOLOGIES, S.L., UAB, Edificio Eureka - 08193 Bellaterra (Espagne) - davantis@davantis.com - +34 932 203 333
Registre du Commerce de Barcelone, volume 37961, feuillet 174, feuille numéro B-313014, CIF : B63967103

1. Contrat

Les présentes Conditions Générales font partie du contrat souscrit entre Davantis Technologies, S.L. (désormais, «le Fabricant») et le Client.

Aux effets précédents, sera considéré comme Client (i) le Consommateur ou l'Utilisateur des produits du Fabricant, comme ce consommateur ou utilisateur est défini dans le Décret Royal Législatif 1/2007, du 16 novembre, modifié par les articles 82 et 83 du Décret Législatif Royal 24/2021, du 2 novembre, par lequel on approuve le texte refondu de la Loi Générale pour la Défense des Consommateurs et les Utilisateurs, et (ii) tout autre acheteur des produits pourvu qu'il agisse dans le cadre de son activité commerciale, patronale, office ou profession.

Les Conditions Générales seront applicables tant à l'un comme à l'autre type de Clients, avec les réserves ici prévues selon soit le cas et sans préjudice de l'application le cas échéant de ce qui est disposé dans le Décret Royal Législatif 1/2007, du 16 novembre, modifié par les articles 82 et 83 du Décret Législatif Royal 24/2021, du 2 novembre, par lequel est approuvé le texte refondu de la Loi Générale pour la Défense des Consommateurs et les Utilisateurs.

Le Client les connaît, il accepte son contenu et de les incorporer au contrat. L'offre achat et l'acceptation de la commande équivaut à l'acceptation et la connaissance des présentes Conditions Générales, avec exclusion de toute autre condition ou accord, sauf ceux qui par écrit sont souscrits dans chaque cas entre les parties.

2. Commandes

Toutes les commandes reçues par tout moyen permettant de valider leur certitude seront considérées offre d'achat du produit, avec sujétion aux présentes Conditions Générales. L'envoi d'aucune confirmation de commande ne sera pas obligatoire par le Fabricant, excepté dans le cas de demande expresse par le Client.

Avec la demande d'achat, le Client accepte et déclare expressément qu'avant de formaliser le contrat, le Fabricant, ou le cas échéant le vendeur du produit, a mis à sa disposition de manière claire, compréhensible et adaptée aux circonstances du présent contrat, l'information significative, véridique, efficace et suffisante sur les caractéristiques essentielles du contrat, et en particulier sur ses conditions techniques, juridiques et économiques, ainsi que lui avoir également fourni l'information significative, véridique, efficace et suffisante sur les biens ou les services objets de ce dernier.

3. Prix et livraison

Le prix du produit est celui qui figurera sur la facture ou le cas échéant la confirmation de commande. Les prix indiqués dans la tarification sont toujours des prix nets, exempts de tout type d'impôts, droits de douane, charges douanières, retenues, frais de transport ou assurances applicables. Le paiement de la facture sera effectué avant l'approvisionnement du produit ou du service, sauf quand on aura expressément convenu par écrit une autre forme de paiement entre les parties.

Le paiement de la facture qui documente l'acquisition des produits équivaut à l'acceptation de chacune des présentes Conditions Générales et des clauses du contrat, sans avoir besoin de signature conventionnelle du contrat.

La livraison du produit sera effectuée dans les 30 jours suivant le paiement. Dans le cas où le délai de livraison prévu ne pourrait pas être respecté, le Client sera informé de cette circonstance et un nouveau délai de livraison sera établi. Si le Client n'accepte pas ce nouveau délai de livraison et cette dernière n'est pas produite initialement dans les 30 jours indiqués, le Client pourra annuler la commande et obtenir le remboursement des sommes versées.

4. Caractéristiques

Le produit acquis est un système d'analyse de vidéo basé sur la vision artificielle qui, configuré correctement, permet de détecter automatiquement des éléments d'intérêt dans les images provenant des caméras de vidéo. Le produit fait partie d'un système global de sécurité et de vidéo surveillance pour la détection d'incidences de sécurité, fourni par des tiers, étant l'incorporation à ce système la seule utilisation permise pour le produit.

Le produit fourni est offert dans son actuel perfectionnement technique et peut produire de faux positifs ou négatifs dans l'analyse de la vidéo. L'état de l'art de la technologie ne permet pas de garantir que des erreurs ou des défauts dans l'analyse de la vidéo ne se produisent pas, c'est-à-dire dans de fausses alarmes d'éléments qui ne sont pas d'intérêt dans les images objet de l'analyse ou, au contraire, dans des manques de détection d'éléments qui en effet pourraient être d'intérêt dans les images analysées.

Le produit fourni est apte seulement pour l'utilisation spécifique que le Client connaît préalablement à la conclusion du contrat, en limitant l'utilisation de ce dernier uniquement pour son incorporation à un système de sécurité qui en tout cas sera offert par des tiers étrangers au Fabricant. Le Fabricant ne garantit l'adéquation du produit pour aucune fin spécifique différente de celle expressément indiquée. En conséquence le Client comprend et accepte que le Fabricant n'effectue aucune déclaration ni de garantie que le produit est adéquat pour d'autres utilisations différentes de celles expressément prévues dans les présentes conditions ni non plus, dans des circonstances égales, sur la fiabilité, qualité, aptitude, adaptabilité, disponibilité, ou précision du produit fourni.

Les caractéristiques et les informations techniques des produits qui figurent dans la page web du Fabricant, ou le cas échéant du vendeur du produit, n'ont pas une nature contractuelle et n'obligent en aucun cas au Fabricant.

Comme conséquence de la politique du Fabricant d'améliorer continuellement ses produits, le Fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques des produits à tout moment, sans avoir le besoin de communication expresse au Client.

5. Responsabilité

Le Fabricant garantit que les produits sont conformes aux spécifications et exigences contractuelles applicables, et qu'ils sont adéquats pour l'utilisation ou la fin à laquelle ils seront destinés, répondant aux normes de qualité exigibles, et qu'ils ont passé tous les tests de qualité qui leur ont été effectués.

La responsabilité de l'installation correcte des produits du Fabricant correspond au Client, qui devra utiliser les services d'un installateur de sécurité homologué ou autorisé selon la législation en vigueur. La vérification du fonctionnement correct du produit, en conjonction avec d'autres équipements et composants d'un système global de sécurité et vidéo surveillance, correspond à l'installateur homologué ou autorisé. L'installateur devra vérifier le fonctionnement correct du système de sécurité et des équipements qui le composent avant leur mise en fonctionnement. Il n'existe aucune responsabilité à charge du Fabricant pour les défauts d'installation ou de configuration, ou par une vérification manquante ou défectueuse du fonctionnement du système de sécurité une fois installé.

Le Fabricant n'assume en aucun cas de responsabilité par le mauvais fonctionnement du produit par des circonstances étrangères à celui-ci, spécialement s'il est dû à des défauts ou à des incompatibilités avec les caméras de vidéo surveillance, le matériel optique, câbles, systèmes d'enregistrement, images avec des systèmes d'illumination déficients ou images mal focalisées, mauvais fonctionnement des connexions de réseau et connexions à Internet, une configuration défectueuse du logiciel fourni ou une incompatibilité avec le logiciel de tiers.

Il n'existera pas de responsabilité pour le Fabricant pour des pertes indirectes comme pertes d'affaires, revenus, bénéfices, vols, salaires, données ou économies.

Le Fabricant ne sera responsable d'aucun dégât, direct, indirect, spécial, inattendu, consécutif, exemplaire ou punitif, sans limitations, les dérivés de l'interruption du service offert par le produit, retards, erreurs, mauvais fonctionnement et, en général, d'aucun inconvénient dont l'origine ou la cause se trouve hors du contrôle raisonnable du Fabricant ou par la perte de données ou la présence de données inexacts ou endommagées dans le produit ou qui arrive à la suite d'une négligence ou de mauvaise foi du Client, et/ou qui résulte de raisons de force majeure, et / ou actions de tiers sans qu'il y ait toute négligence de la part du Fabricant.

Aucune réclamation de quelque nature de la part du Client, y compris, entre autres, les demandes d'indemnisation, qu'elles concernent la qualité ou la quantité du produit livré ou non livré, ne pourra jamais être supérieure au montant du prix d'achat des produits pour lesquels les dommages sont réclamés.

Le Client est responsable de la réalisation périodique de copies de sécurité des données et son emmagasinage dans un lieu sûr, ainsi que de l'accomplissement de la législation en vigueur en matière de sécurité et de protection de données de caractère personnel.

6. Droits de propriété intellectuelle et / ou industrielle

Tous droits de propriété industrielle et/ou intellectuelle sur le produit, ainsi que tout développement, amélioration ou modification de celui-ci, sont propriété exclusive du Fabricant, de sorte que le Client s'abstient à utiliser ou à enregistrer à son nom tout brevet, marques ou autres signes distinctifs ou le Fabricant est titulaire et ne pourra pas modifier, reproduire, distribuer ni communiquer publiquement ou mettre à disposition de tiers le produit.

Le Client ne pourra pas, de façon directe ou indirecte, déchiffrer, scanner, décompiler ou déduire le code source d'aucune propriété intellectuelle et/ou industrielle propriété du Fabricant à laquelle il a accès en raison de ces conditions générales, ou effectuer de l'ingénierie inverse de la conception et fonction de la relative propriété intellectuelle et/ou industrielle. De même, le Client s'engage à informer rapidement et efficacement de toute infraction ou d'une crainte fondée d'infraction par de tiers du produit qui pourrait affecter aux intérêts légitimes du Fabricant duquel le Client pourrait avoir connaissance.

7. Garantie

Nonobstant tout stipulé dans le Décret Royal 1/2007 du 16 novembre, modifié par les articles 82 et 83 du Décret Législatif Royal 24/2021, du 2 novembre, qui approuve le texte révisé de la Loi Générale pour la Défense des Consommateurs et des Utilisateurs, le cas échéant, c'est-à-dire, dans les cas où le Client est considéré comme le Consommateur ou l'Utilisateur du produit, la garantie des produits est sous réserve des dispositions ci-dessous.

Le délai de Garantie des produits sera de 3 (trois) années quand le Client est considéré comme Consommateur ou Utilisateur, étant celui qui est accepté expressément par écrit dans la documentation de vente ou de confirmation de la commande dans ces cas où le Client agit dans le cadre de son activité commerciale, patronale, office ou profession. À défaut de acceptation expresse et pour cette dernière hypothèse, le délai de garantie sera de 3 (trois) années.

Conformément à ses obligations de garantie, le Fabricant effectuera tous les efforts raisonnables pour fournir des temps de réponse raisonnables, en tenant compte du fait que le délai réel pourra varier, entre d'autres facteurs, par la distance et l'accessibilité de la situation du Client, les conditions météorologiques et la disponibilité des composants du produit.

La garantie ne sera pas rendue effective quand il existe une mauvaise utilisation ou une utilisation inadéquate de l'équipement, ou quand il a été mis en marche sans accomplir les stipulations techniques facilitées pour sa mise en fonctionnement.

La garantie du produit dans aucun cas sera étendue aux défauts qui se produisent pour des causes comme l'utilisation normale ou l'usure des matériels, ou par de l'incompatibilité du logiciel ou du matériel chargé ou connecté au produit par le Client dans le cas où ce logiciel ou matériel n'ait pas été fourni par le Fabricant. La garantie ne s'étendra pas non plus aux dommages ou défauts causés par des raisons de force majeure, accidents, impacts, effets de la manipulation du produit lors du chargement et de déchargement, le contrôle de l'humidité, les surtensions électriques ou autres conditions environnementales différentes de ce qui est considéré comme un environnement sûr et normal de bureau et domicile.

Le Fabricant n'est pas responsable des conséquences ou des pertes résultant de tout défaut ou insuffisance du produit lorsque le défaut ou l'insuffisance a été résolue par le Fabricant dans un délai raisonnable.

Sont exclus du service de garantie les travaux effectués hors de l'horaire de travail, la réinstallation, le maintien préventif, la réparation des produits fonctionnant conformément aux normes industrielles ou les problèmes provoqués par des virus. La garantie des produits ne couvre pas un équipement de substitution pendant sa réparation.

Les pièces de rechange qui ont été réparées en application de la garantie énoncée dans la présente clause ont à leur tour, une garantie de 1 (une) année depuis la date de livraison du produit réparé. Le Fabricant acquerra la propriété des produits remplacés ou des composants qui ont été remplacés pendant la réparation.

8. Loi applicable et juridiction

La loi espagnole sera celle d'application. Les Clients acceptent de se soumettre à la juridiction exclusive des Tribunaux de Barcelone. Si une certaine partie ou une clause des présentes conditions générales était invalidée par un Tribunal, le reste continuera en vigueur pour les parties. Toutes les notifications entre les parties devront être envoyées par écrit au représentant légal de l'autre partie au domicile indiqué dans la facture.

9. Protection des données

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil, du 27 avril 2016 (RGPD) et à la réglementation en vigueur sur la protection des données, nous vous informons que le Traitant de vos données est le Fabricant.

Le Fabricant vous informe que nous traitons les données personnelles qui nous sont fournies pour gérer les relations contractuelles, améliorer nos produits et services et offrir aux personnes intéressées et aux clients du Fabricant des informations sur les activités, produits et services liés au Fabricant.

Les données à traiter par le Fabricant dans le cadre de la relation avec l'intéressé et conditionnées aux finalités consenties, sont incluses dans les catégories suivantes: données d'identification et de contact; données d'informations commerciales; données et images des installations de systèmes de vidéosurveillance utilisant les produits ou services du Fabricant.

Les données et images obtenues seront traitées avec la plus grande confidentialité et pourront être stockées et utilisées pour améliorer les algorithmes et la performance des produits et services d'analyse vidéo du Fabricant conformément à notre Accord de Traitement des Données. Le Fabricant anonymise ces données avant de les traiter afin qu'aucune personne ou entreprise ne puisse être identifiée.

Les personnes intéressées et les clients ont le droit d'accéder à leurs données personnelles, ainsi que de demander la rectification de données inexacts ou de demander leur suppression, en adressant votre demande à l'adresse du Traitant de données.